



Ecole intercommunale
des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC
05.45.22.50.59
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>
Séance du mardi 15 juin 2021

La séance est ouverte à 18 heures 30 par M^r CERTIN directeur de l'école.

I Membres présents

Élus des communes du SIMV: M^r QUÉRAUX, président du SIMV d'Aunac,
M^r CHAMPALOUX (AUNAC SUR CHARENTE), M^r CRINE (LICHÈRES), M^{me} MAINGUET (CHENON), M^{me} PINEAU (MOUTON),
DDEN: M^{me} VIDAL
Représentants des parents d'élèves: M^{me} PALOMBO, M^{me} POUVREAU, M^{me} BARDEAUX, M^{me} GONÇALVES
Enseignants: M^r CERTIN, M^{me} DUPUIS-MALLINGER, M^{me} BABAUD (RASED)
Invités – Association des Parents d'élèves: M^{me} ROCHERON
Invités ECLA: M^{me} SOULET

II Membres excusés

M^{me} ETCHEVERRY, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Représentants des parents d'élèves: M^{me} PROVOST
Elus: M^r CHARRIAUD (SAINT-FRONT), M^r BEAU (MOUTONNEAU),
Enseignants: M^{me} MERLET enseignante complément de service, M^{me} BRUNAUD ENSEIGNANTE CYCLE 3

III Ordre du jour

- 1) Effectifs de la rentrée 2021 et répartition
- 2) Bilan du Projet d'École et des Projets de classe
- 3) Travaux et investissements effectués et à venir
- 4) Rythmes scolaires pour 2021-2022
- 5) Fournitures scolaires pour la rentrée 2021
- 6) Actions de l'A.P.E.
- 7) Questions diverses

IV Déroulement de la séance

Préambule

Monsieur Champaloux, maire d'Aunac sur Charente, a proposé de poursuivre la tradition lancée en 2019 par monsieur CRINE, maire de Lichères, et accueille au sein de sa mairie le dernier conseil d'école de l'année. Nous l'en remercions chaleureusement et espérons pouvoir poursuivre cette belle initiative dans les années à venir.

Suite à l'assouplissement des mesures de restriction sanitaire, ce dernier conseil s'effectue en présentiel avec respect du protocole sanitaire en vigueur.

M^{me} VIDAL vient de renouveler son contrat et restera DDEN de l'école pour les 4 années à venir.

M^{me} BABAUD, enseignante du Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté remercie le SIMV pour sa subvention annuelle au RASED, lui permettant de fonctionner correctement (somme demandée : 1€ par élève)

Validation du Compte-Rendu précédent

Le Compte-rendu du mardi 16 mars 2021 est validé à l'unanimité.

1) Effectifs de la rentrée 2021 et répartition

Le contrat de M^{me} GORRE est arrivé à échéance. Le personnel enseignant espérait vivement qu'il puisse être renouvelé mais les finances actuelles du syndicat ne le permettent pas. Elle occupait en effet un poste clé et a su faire preuve d'une adaptation rapide aux contraintes de l'école. Elle aura été un réel soutien à la fois sur le temps scolaire mais aussi sur le temps péri-scolaire. Pour rappel, ses missions étaient de 3 ordres : aide aux enseignants (surveillance de groupes d'élèves, ateliers...), aide à la direction (classement, envoi de courriers, aide à la création de listings et à leur tenue...) et assistantat dans les tâches du SIMV (secrétariat, surveillance sur le temps de repos...). L'absence d'une telle personne ressource pour l'année 2021-2022 engendre des interrogations dans le cadre de l'organisation des classes à la rentrée prochaine.

Les enseignants tiennent à remercier et à féliciter l'ensemble du personnel de service pour son travail et son engagement quotidien auprès des enfants.

Citons :

- Mme Papaud : gestion de la bibliothèque, aide en classe, garderie du matin et du soir, ménage
- Mme Philippon : gestion de la cantine, ménage (aile sanitaires, classe CE2-CM, salle de direction et bibliothèque)
- Mme Callaud : ATSEM
- Mme Lesport : gestion du ménage, service à la cantine, surveillance de récréation, régie des factures de cantine
- Mme Bouteloup : encadrement des maternelles sur le temps périscolaire de la pause méridienne
- M. Gorre : entretien des extérieurs (5 heures par semaine)

– Mme Raffoux : secrétariat du SIVM

L'équipe enseignante devrait rester partiellement inchangée pour l'année à venir : Mme DUPUIS-MALLINGER continuera à enseigner en classe de PS-MS-GS. Sa demande de renouvellement de temps partiel à 75% (trois jours par semaine) a été validée par la DSDEN. Madame BRUNAUD conservera la classe de CE2-CM1-CM2. Madame Morgane MERLET ne devrait plus compléter le service de madame DUPUIS-MALLINGER.

Mr CERTIN demeure enseignant en classe de CP-CE1 et directeur de l'école. Il intégrera très certainement des GS au sein de son effectif en fonction du nombre d'arrivées. Beaucoup d'emménagements sont annoncés mais quelques déménagements risquent d'impacter l'organisation à la rentrée prochaine. Il y a de grandes chances pour que les choses évoluent régulièrement durant la période de vacances scolaires.

Actuellement, 58 élèves sont scolarisés à l'école d'Aunac, 8 CM2 partiront pour le collège de Mansle ou Ruffec et 1 élève de MS devrait effectuer la suite de sa scolarité à Saint Front. Cela fait un total de 9 départs pour, à l'heure actuelle, 10 arrivées : 7 inscriptions en PS, 1 en MS, 1 en CE1, 1 en CM1.

La répartition envisagée à partir des données actuelles est la suivante :

7 PS / 9 MS / 9 GS (25 élèves ou 21 élèves si 4 sont transmis à la classe de Mr CERTIN),
6 CP / 10 CE1 (16 élèves ou 20 élèves si 4 sont transmis à la classe de Mr CERTIN)
8 CE2 / 4 CM1 / 6 CM2 (18 élèves)
total : 59 élèves

Deux AVS devraient être affectées auprès des 5 élèves en situation de handicap de l'école.

Après une baisse régulière de la population constatée, une stabilisation des effectifs semble s'installer. Elle reste extrêmement fragile. Les effectifs actuels permettent d'avoir cette année encore des répartitions confortables dans chacune des classes mais placent tout de même l'école dans une situation délicate. Certaines fermetures de classe ont déjà été proposées dans certaines communes voisines et d'autres suivront certainement.

Le Ministère de l'Education Nationale et, par voie de conséquence, l'école d'Aunac, dispose d'un agrément lui permettant d'accueillir et d'accompagner des volontaires en service civique susceptibles de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école.

Pour information, le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 euros par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité. Avec la carte Service Civique personnalisée, les volontaires bénéficient d'avantages exclusifs au niveau national et local. Banque, vacances, téléphonie, mutuelle santé, transports... et bien d'autres encore !

A ce jour, aucune candidature n'a été recensée pour l'école.

Mr CRINE souligne le fait qu'une embauche de personnel supplémentaire par le SIVM ne peut s'entendre sans une hausse significative des effectifs car la cotisation des communes est à la fois proportionnelle au nombre d'élèves par commune et au nombre d'habitants.

A propos des rumeurs de rapprochements entre écoles, M.CERTIN répond qu'il dispose seulement des informations concernant l'école d'Aunac. Mr QUERAUX évoque une réunion récente entre les Elus des communes de Saint Front, Valence, Ventouse, Val de Bonnieure, et Cellefrouin en amont d'une rencontre avec l'Inspectrice.

M CHAMPALOUX indique qu'il faut que les élus se mobilisent pour conserver les écoles et créer au sein de la Communauté de Communes un vrai projet éducatif à soumettre à l'Inspection.

2) Bilan du projet d'école et des projets de classe (sorties et activités)

La philosophie de l'école d'Aunac est basée sur une pédagogie de projet qui induit une implication importante des élèves et vise à faire évoluer en permanence le fonctionnement et la structure de l'école. Elle s'appuie systématiquement sur des partenariats solides et indispensables avec le SIVM, l'APE, l'ECLA, la CdC Coeur de Charente, et cette année avec CALITOM, la Région et Réseau Canopé. L'un des objectifs que l'école d'Aunac s'est donné, au delà des apprentissages purement scolaires qu'elle dispense est d'ancrer des souvenirs positifs dans l'esprit des enfants qui participeront à leur construction et à leur ouverture sur le monde !

→ *Classe maternelle* :

- 21/06/2021 : Visite de l'Association « Protection Animale Charente » à Ventouse
- 04/2021 : Trois interventions sur le thème du Compost avec l'association Charente Nature (financé par Calitom)

→ *Classe GS-CP-CE1* :

- 05/03/2021 Visite de l'exploitation apicole de Franck GALOGER, apiculteur à Esnord (transport financé par le SIVM)
- 19/03, 28/05 Projet « Sol » avec Charente Nature (subventionné par la Région Nouvelle Aquitaine) avec préparation de colis à envoyer à d'autres écoles (projet régional)
- 02/04, 21/05, 02/07/2021 : Installation, entretien et récolte de la ruche de l'école avec la Ferme d'Yvonne (subventionné par la CdC Coeur de Charente et le Département)
- 11/06, 24/06/2021 : Randonnées pédestres et travail de repérage sur plan
- 22/06/2021 : Visite de l'Association « Protection Animale Charente » à Ventouse (financement SIVM et Département)
- 25/06/2021 : Visite de la Mairie d'Aunac et travail sur les symboles et valeurs de la République
- 29/06/2021 : Bouclage du projet musical avec Julien BIROT (financement DRAC et SIVM)

→ *Classe CE2-CM1-CM2* :

- 27/03/2021 : Finale Régionale Scrabble accueillie à l'école des Ondines

- 03/05, 20/05, 01/07/2021 : intervention « Reproduction des végétaux et fleurs mellifères » des Jardins d'Isis (financé par Calitom)
- 06/05/2021 : Session de répétition avec l'artiste Cléo T. au théâtre des Carmes (subventionné par Réseau Canopé)
- 13/06/2021 : Première partie et intervention au concert-spectacle de Cléo T.
- 14/06 et 28/06/2021 : Passage du Permis Piéton et de l'Attestation de Première Éducation à la Route. Projet mené en collaboration avec la gendarmerie de Mansle pour le permis piéton et la gendarmerie de Ruffec pour le permis vélo. Le projet imaginé avec le Comité Départemental de de cyclisme n'a pu être mené faute de moyens. La mairie d'Aunac a décidé de prendre à sa charge la subvention de 800 euros. M CHAMPALOUX indique qu'il a demandé aux élus de l'équipe sortante de reverser une partie de leur indemnité du fait du confinement et que cet argent pourra être utilisé pour verser la subvention.
- du 21 au 25 juin : classe Chanson (Partenariat FrancoFolies subventionné par Réseau Canopé). Le séjour sur La Rochelle a dû être annulé du fait des contraintes sanitaires qui se sont débloquentes trop tard pour revenir sur les décisions prises ; une solution palliative est envisagée avec des missions en visio et la venue de l'artiste le vendredi 25 à Aunac sur Charente. Les correspondants de l'école de Genouillac seront aussi présents.

→ *Classes de CP à CM2 :*

- 29/04/2021 Exposition sur le soldat Pouvreau, un Aunacois ayant participé à la seconde GM.
- 10/05/2021 : Participation à la Journée Européenne ; interventions de Susana BALLON GONCALVES

→ *École entière :* Constatant de délaissement des activités sportives par les enfants, l'équipe pédagogique désire mettre en place une journée sportive à l'école en partenariat avec les associations sportives locales. Des activités adaptées seront proposées sous forme d'ateliers à tous les élèves de la PS au CM2. Objectif : redonner le goût du sport aux enfants et offrir des possibilités de contacts avec les associations locales sévèrement impactées par la pandémie. Cette journée aura lieu le 01/07/2021.

→ *Contrat Local d'Action Sociale :* des activités théâtre et arts ont été proposées par le Centre Social de Mansle sur le temps périscolaire (chaque jeudi après les cours). Les représentants de parents d'élèves soulignent l'aspect positif de ces interventions pour les enfants et les familles : dessin / jeux / slam / théâtre d'improvisation...

M CERTIN s'est positionné vis à vis du centre social pour un éventuel futur partenariat même s'il n'est pas sûr de pouvoir bénéficier de ces interventions pour l'année prochaine. Mme SOULET, vice présidente du centre social, souligne les remontées positives qu'elle a eues de la part du personnel : les activités avaient été bien investies par les élèves.

2bis) Présentation sommaire du nouveau projet d'école pour l'année 2021-2022

Rappel des 3 ambitions et des objectifs inérents à l'école d'Aunac :

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables

Objectif 1 : Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle : Mettre en œuvre des approches pédagogiques qui repèrent tôt les difficultés des élèves et tiennent compte des mécanismes et des rythmes d'apprentissage.

Objectif 2 : Développer des liaisons Inter-degrés et inter-cycle : Appréhender les outils et usages du numérique pour initier de nouvelles pratiques pédagogiques et de nouvelles formes de collaboration et coopération.

Objectif 3 : Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques : Privilégier la démarche de projet pour mieux comprendre et mieux apprendre.

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

Objectif 1 : Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs : Mieux valoriser les actions contribuant au parcours éducatif.

Objectif 2 : Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève : Sensibiliser toute l'équipe éducative au développement des compétences psycho-sociales de l'élève et à la nécessité d'un climat scolaire serein.

Objectif 3 : Poursuivre l'ouverture de l'École au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie : Nourrir le parcours linguistique des élèves.

Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

Objectif 1 : Mieux accueillir : Faire de l'établissement un lieu ouvert, développer des espaces dédiés aux parents destinés à faciliter les échanges.

Objectif 2 : Mieux communiquer : Définir des modalités de communication pour une meilleure compréhension des codes de l'École et des informations plus lisibles.

Objectif 3 : Renforcer les interactions avec les partenaires : Tisser des liens avec la recherche dans le cadre des projets des établissements et des actions de terrain pour mieux tirer parti des expertises de chacun.

Le Projet 2021-2022 devrait concerner l'histoire et le patrimoine local. Des contacts seront prochainement pris avec des partenaires pouvant accompagner l'école dans la réflexion et la mise en place du projet : la CdC, le FALM, les Archives Départementales...

3) Travaux et investissements effectués et à venir

→ *Appel à projet SNEE*

La candidature de l'école a été retenue dans le cadre du plan de relance pour un Socle Numérique dans les Écoles Élémentaires. Cette validation va permettre de subventionner à hauteur de 70% environ la classe de CE2-CM pour l'installation d'un vidéo-projecteur interactif relié au réseau. Les montants déclarés sont les suivants : 3757,20€ de frais d'installation du matériel et 336€ de contrat obligatoire au service ENT One, réseau social éducatif partenaire du Ministère de l'Éducation Nationale. Le coût total revient à 4093,20€ soit 1295,20€ à charge du SIVM (une fois la subvention de 2630€ + 168€ = 2798€ déduite)

→ *Point sur le préau :*

Projet en attente des retours des appels d'offres qui ont été prolongés. Décision devrait être prise en conseil avant les vacances

→ *Autres travaux envisagés :*

Éclairages de la classe CM à changer (installation de panneaux LED). Possibilité de les faire installer par l'employé du SIVM qui dispose de l'agrément adéquat, ce qui sera bien plus économique.

Toiles tendues à poser dans la cantine pour ombrager la verrière afin de réguler la chaleur.

Portails de la maternelle à refaire

4) Rythmes scolaires pour 2021-2022

La demande de prolongation d'organisation de la semaine scolaire a été validée par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale à partir de la rentrée 2021. Il est valable 3 ans. C'est le Cadre dérogatoire 3 (Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017) qui a été retenu, à savoir : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours, pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j .

Pour l'année 2021-2022, les élèves auront donc classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00.

5) Fournitures scolaires pour la rentrée 2021

La circulaire n° 2017-080 du 28-4-2017 stipule que, dans les écoles primaires, la liste des fournitures scolaires individuelles susceptibles d'être demandées aux familles est soumise au conseil d'école, après examen en conseil des maîtres ou en conseil de cycle à la suite des travaux de la « commission fournitures scolaires ».

Le Conseil d'École valide les listes présentées par les enseignants. Elles seront distribuées prochainement dans les cahiers de liaison des élèves.

Il est à noter que la liste proposée est bien moins importante que celle dressée par le Ministère de l'Éducation Nationale (cf. annexe) grâce, une nouvelle fois, à un fort investissement du SIVM au bénéfice des familles.

6) Actions de l'A.P.E.

La benne à cartons, la vente de sapins, de plants de fleurs en automne et au printemps, de chocolats de Noël et de Pâques, de Madeleines Bijou ont permis un bénéfice de 1700 euros (réserve constituée pour un éventuel voyage). L'APE remercie les mairies qui leur ont octroyé une subvention.

Les 8 élèves de CM2 se verront remettre une Carte cadeau culturelle d'ici la fin de l'année. L'APE achètera aussi du matériel pour la garderie (jeux de construction, puzzles, feutres) ainsi que pour les classes (liste à présenter par les enseignants).

Le don à l'école effectué par l'APE pour le voyage scolaire sera conservé en attendant de savoir ce qui se passera l'an prochain.

7) Questions diverses

Néant

La séance a été levée à 20 heures 30.

La secrétaire de séance

M^{ME} DUPUIS MALLINGER M.

Le Président de séance

M^R CERTIN M.

FOURNITURES SCOLAIRES

LISTE MODÈLE



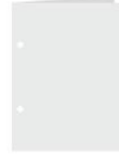
1 grand cahier
96 pages (21 x 29,7 cm)



1 petit cahier
96 pages (17 x 22 cm)



Feuillets mobiles perforés
(21 x 29,7 cm)



Copies doubles perforées
(21 x 29,7 cm)



1 cahier de musique
48 pages (17 x 22 cm)



1 classeur rigide
(21 x 29,7 cm)



1 classeur souple
(21 x 29,7 cm)



2 protège-cahiers
(17 x 22 cm,
21 x 29,7 cm)



Pochettes transparentes perforées
(21 x 29,7 cm)



1 rouleau de plastique
pour couvrir les livres



4 stylos à bille
(bleu, noir, rouge, vert)



Crayons à papier



12 crayons de couleur



12 feutres de couleur



5 tubes de gouache
(10 ml) - 5 couleurs primaires



1 gomme



1 stylo correcteur



1 tube de colle



1 rouleau de ruban adhésif



1 porte-vues
21 x 29,7 cm
40 à 60 vues



1 trousse



3 pinceaux de tailles différentes
N° 6, 10, 14 ou 4, 10, 16



1 règle plate en plastique
30 cm



1 rapporteur en plastique
12 cm



1 équerre en plastique
21 cm - 60°



1 compas
(métal ou plastique)



1 paire de ciseaux
(scolaires) 12 à 13 cm
(bout rond métal)



1 taille-crayons
(à réservoir plastique)



1 agenda ou cahier de textes
(en fonction du cycle)

Fournitures supplémentaires

Pour le collège

1 pochette de papier dessin à grain
21 x 29,7 cm - 180 g/m²

2 porte-vues
21 x 29,7 cm
40 à 60 vues

Cartouches d'encre (bleu)

1 effaceur réécriteur

1 stylo plume

Pour le lycée

2 porte-vues
21 x 29,7 cm - 40 à 60 vues

Cartouches d'encre (bleu)

1 effaceur réécriteur

1 stylo plume

Fournitures scolaires pour les élèves de CE2

1 trousse (dont le contenu est à renouveler tout au long de l'année scolaire. Il est possible de stocker en classe du matériel d'avance dans une trousse dédiée.)

- 1 crayon à papier HB
- 1 gomme
- 1 taille-crayon
- 1 stylo bleu
- 1 stylo vert
- 1 bâton de colle
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 feutre d'ardoise (ou des craies)
- 12 crayons de couleur
- 1 règle de 30 cm
- 1 compas simple

1 ardoise blanche (ou à craies) avec un chiffon pour effacer 1 chemise cartonnée 24 x 32 cm

100 feuilles simples (*21x29,7, grands carreaux, perforées, 80 ou 90 g*)

1 boîte de mouchoirs (à renouveler en cours d'année si besoin) 1 gourde

1 petit sac à dos (pour les sorties)

1 casquette (pour le sport en extérieur et les sorties)

des baskets pour le sport en extérieur

des chaussons de gym « rythmiques » pour le sport à l'intérieur (avec des semelles blanches pour ne pas faire de marques sur le sol).

1 tenue de sport (facultatif)

1 vêtement de protection (vieux t-shirt, tablier...) pour les arts plastiques

serviette de table (facultatif)

Pas de blanco, pas de stylo rouge, pas d'agenda.

Merci de marquer un maximum de choses avec le prénom de votre enfant, ou un signe distinctif pour les petits objets.

Fournitures scolaires pour les élèves de CM1

1 trousse (dont le contenu est à renouveler tout au long de l'année scolaire. Il est possible de stocker en classe du matériel d'avance dans une trousse dédiée.)

1 crayon à papier

HB 1 gomme

1 taille-crayon

1 paire de ciseaux à bouts ronds

1 feutre d'ardoise (ou des craies)

1 stylo bleu

12 crayons de couleur

1 stylo vert

1 règle de 30 cm

1 compas simple

1 bâton de colle

1 ardoise blanche (ou à craies) avec un chiffon pour effacer 1 chemise cartonnée 24 x 32 cm

100 feuilles simples (*21x29,7, grands carreaux, perforées, 80 ou 90 g*)

Bescherelle, la conjugaison pour tous. Édition Hatier

(prix éditeur : 8 € 70 → pensez à regarder en brocante ou demander aux anciens CM2. Évitez le Bescherelle « école », moins complet en conjugaison.)

1 boîte de mouchoirs (à renouveler en cours d'année si besoin) 1 gourde

1 petit sac à dos (pour les sorties)

1 casquette (pour le sport en extérieur et les sorties)

des baskets pour le sport en extérieur

des chaussons de gym « rythmiques » pour le sport à l'intérieur (avec des semelles blanches pour ne pas faire de marques sur le sol).

1 tenue de sport (facultatif)

1 vêtement de protection (vieux t-shirt, tablier...) pour les arts plastiques

serviette de table (facultatif)

Pas de blanco, pas de stylo rouge, pas d'agenda.

Merci de marquer un maximum de choses avec le prénom de votre enfant, ou un signe distinctif pour les petits objets.

Fournitures scolaires pour les élèves de CM2

1 trousse (dont le contenu est à renouveler tout au long de l'année scolaire. Il est possible de stocker en classe du matériel d'avance dans une trousse dédiée.)

- 1 crayon à papier HB
- 1 gomme
- 1 taille-crayon

- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 feutre d'ardoise (ou des craies)

1 stylo bleu

12 crayons de couleur

1 stylo vert

1 règle de 30 cm

1 compas simple

1 stylo-plume (facultatif)

1 bâton de colle

1 ardoise blanche (ou à craies) avec un chiffon pour effacer

1 chemise cartonnée 24 x 32 cm

100 feuilles simples (21x29,7, grands carreaux, perforées, 80 ou 90 g) un agenda semainier (1 semaine sur 2 pages, format A5 environ)

OU un petit cahier (96 pages grand carreaux) pour noter les devoirs

un dictionnaire de poche français/anglais

Bescherelle, la conjugaison pour tous. Édition Hatier (8 € 70)

1 boîte de mouchoirs (à renouveler en cours d'année si besoin) 1 gourde

1 petit sac à dos (pour les sorties)

1 casquette (pour le sport en extérieur et les sorties)

des baskets pour le sport en extérieur

des chaussons de gym « rythmiques » pour le sport à l'intérieur (avec des semelles blanches pour ne pas faire de marques sur le sol).

1 tenue de sport (facultatif)

1 vêtement de protection (vieux t-shirt, tablier...) pour les arts plastiques

serviette de table (facultatif) Pas de blanco,

pas de stylo rouge

Pour une rentrée 2021-2022 réussie, voici la liste des fournitures à mettre dans le cartable des élèves de CP-CE1

<input type="checkbox"/> Une première trousse contenant :				
stylo à bille bleu	1		feutre d'ardoise bleu	1
stylo à bille vert	1		feutre d'ardoise vert	1
stylo à bille noir	1		feutre d'ardoise rouge	1
stylo à bille rouge	1		feutre d'ardoise noir	1
crayon de papier HB	1		règle de 20 cm	1
gomme	1		équerre	1
taille-crayon avec réserve	1		paire de ciseaux	1
<input type="checkbox"/> Une seconde trousse contenant :				
feutres	~12		crayons de couleur	~12
<input type="checkbox"/> Une dernière trousse (servant de réserve) contenant :				
stylos à bille bleus	3		feutre d'ardoise bleu	2
stylos à bille verts	3		feutre d'ardoise vert	2
stylos à bille noirs	3		feutre d'ardoise rouge	2
stylos à bille rouges	3		feutre d'ardoise noir	2
crayons de papier HB	3		gommes	2
<input type="checkbox"/> Un agenda scolaire 1 jour/1 page (pas de cahier de textes) <input type="checkbox"/> Une boîte de mouchoirs et une gourde <input type="checkbox"/> Une ardoise blanche pour feutres				
<input type="checkbox"/> Un chèque de 11€50 à l'ordre de la coopérative scolaire correspondant à l'achat par l'école du fichier de mathématiques.				

En prenant un peu de temps pour marquer toutes les fournitures de votre enfant (trousses, crayons, stylos...), les risques de pertes ou d'échanges entre élèves durant l'année seront réduits.

Les colles, cahiers, classeurs, feuilles, peintures, pinceaux... seront fournis par l'école.

Maternelle

Liste de fournitures :

- un change complet avec le nom de l'enfant dans une poche en plastique
- une grande poche plastique pour faire passer le travail à chaque vacances
- une serviette de table avec élastique au nom de l'enfant
- une paire de chaussons qui tient au pied
- une gourde ou petite bouteille d'eau
- un drap housse petite taille au nom de l'enfant
- une boîte de mouchoirs en papier
- un doudou et/ou sucette s'il y a besoin

Si possible éviter les chaussures à lacer.